

DES OUTILS POUR LES SALARIÉ-ES

Pour favoriser la prise de conscience et contrebalancer la propagande du patronat :

L'information au travers des tracts, de la presse syndicale (Ensemble, Le Peuple, la NVO, le bulletin de la Vie Syndicale de l'UD 47) et des réseaux sociaux.

La formation qui est un droit pour tous les salarié-es : accueil, formations générales de niveau 1 et 2, formations spécifiques pour exercer un mandat (Délégué Syndical, Délégué du Personnel, élu au Comité d'Entreprise etc.).

DES MOYENS FINANCIERS

Ce sont les cotisations syndicales qui garantissent à la CGT son indépendance et lui donnent les moyens d'agir. Elles ont été fixées en Congrès à 1 % du salaire net et sont réparties entre toutes les structures, les syndicats en conservant 33 %.

DES VALEURS FONDAMENTALES

Elles sont reprises en préambule des statuts :

« Le syndicalisme est né de la double volonté des salariés de défendre leurs intérêts immédiats et de participer à la transformation de la société.

Depuis sa création, il a joué un rôle déterminant dans la conquête de garanties sociales qui ont contribué à changer la condition humaine.

Fidèle à ses origines, à la charte d'Amiens de 1906, héritière des valeurs humanistes et internationalistes qui ont présidé à sa constitution, considérant la pleine validité des principes d'indépendance, de démocratie, de respect mutuel et de cohésion contenus dans le préambule des statuts de 1936 (intégrés aux présents statuts), la Confédération Générale du Travail défend les intérêts de tous les salariés sans exclusive, en tout temps et en tous lieux.

Elle intervient en conséquence librement sur tous les champs de la vie sociale, elle participe au mouvement de transformation sociale. »



La CGT a vu le jour en 1895 et a été la première organisation syndicale en France. Depuis sa création, elle a impulsé tous les mouvements ouvriers et a joué un rôle primordial dans les grandes avancées sociales telles que les congés payés, la réduction du temps de travail et la protection sociale (Conseil National de la Résistance et création de la Sécurité Sociale).

857 Unions Locales (UL) constituées par les syndicats et sections syndicales d'une même zone géographique (localité, bassin d'emploi, zones industrielles ou commerciales etc.) ;

96 Unions Départementales (UD) regroupant les syndicats et sections syndicales d'un même département ;

21 Comités Régionaux sous la responsabilité des Unions Départementales

60 ANS À TAUX PLEIN J'Y TIENS !



*Un pot d'accueil des
nouveaux syndiqués a lieu à
l'Union Locale de l'Agenais
mi-juin et mi-décembre.*



INDECOSA CGT
(association pour l'INformation et
la DEfense des CONSOMMATEURS
SAlariés)
indecosa-cgt47@laposte.net

CONTACTS

Des militant-es bénévoles à
l'Union Locale CGT de l'Agenais
que vous pouvez joindre :

UL de l'Agenais

**9 et 11 rue des Frères Magen
47000 Agen**

Téléphone : 05 64 25 01 01

Fax : 05 64 25 03 55

E-mail : ulcgtagen@orange.fr

Lors des Permanences

Juridiques :

les lundis de 17:30 à 19:00

et jeudis de 15:00 à 19:00

**(pendant les vacances scolaires
le jeudi de 17h30 à 19h00)**

Syndicales :

les mardis

de 14:00 à 17:00

**Une bibliothèque d'échange
« Les livres voyageurs »
à disposition dans la salle
d'attente de l'Union Locale**



BIENVENU-E À LA CGT !

Merci d'avoir rejoint la CGT : nous sommes heureux de te compter parmi les syndiqué-es qui constituent le socle de notre organisation.

Ne sois pas choqué-e par le tutoiement dans nos relations orales ou écrites : il est utilisé par camaraderie et non par manque de courtoisie.

Dans ce livret, tu trouveras les informations essentielles sur l'histoire, l'organisation et les valeurs défendues par la CGT.

